

DECRET N° 2005-097 DU 097 MARS 2005

Portant nomination au cabinet du Ministère
des Finances et de l'Economie

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Sur** proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 février 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au cabinet du Ministre des Finances et de l'Economie les personnes dont les noms suivent :

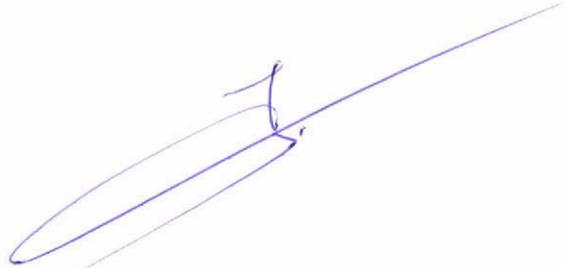
- directeur de Cabinet : Monsieur Paul Cocou LISSAN ;

- directeur adjoint de Cabinet : Monsieur Wilfrid Massavo BANKOLE ;

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 mars 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 -
AUTRES MINISTERES 18 - DGB CF DGTCP DGID DGDDI 5 - BN DAN
DLC 3 - GCONB 1 - DCF-INSAE 2 - UAC ENAM FADESP 3 - UNIPAR
FDSP 2 - INTERESSES 2 - J.O 1